

Plan rénovation : En marche vers l'innovation ?

Le Ministre de la Transition énergétique et solidaire, Nicolas Hulot, a présenté jeudi 26 avril, le tant attendu plan de rénovation énergétique. Pour la première fois, ce plan traduit des exigences fortes en matière d'objectif de rénovation, de qualité des travaux et d'innovation du secteur.

En effet, le niveau d'ambition des pouvoirs publics suppose de faire appel aux solutions les plus performantes du secteur (gestion active des bâtiments, supervision énergétique...) et à l'émergence de filières innovantes susceptibles de remplir l'intégralité des objectifs.

Le collectif LUCIOLE salue le pragmatisme de cette nouvelle approche et souhaite mettre en avant trois points :

Le Plan Rénovation pose les premiers pas de la mise en place d'un véritable parcours utilisateur : il faut continuer dans cette démarche

Le plan de rénovation adopte une approche positive en aidant les particuliers à mieux s'y retrouver dans leurs démarches, que ce soit au niveau des aides financières (transformation du CITE en prime versée après travaux), de la mesure de la performance énergétique (fiabilisation du diagnostic de performance énergétique) ou même dans le choix des professionnels compétents (évolution de la qualification RGE).

A ce titre, le passage du crédit d'impôt transition énergétique vers une prime forfaitaire délivrée après travaux est peut-être la plus marquante. Cette aide est aujourd'hui connue des ménages français et plébiscitée par les professionnels du secteur. La transformation en une prime forfaitaire en fonction de l'efficacité énergétique de l'action considérée permettra, d'une part de la rendre accessible aux plus précaires qui ne pouvaient dès lors financer des travaux, et d'autre part privilégier les solutions de rénovation les plus performantes.

Il est désormais nécessaire d'accélérer la mise en place de ce parcours utilisateur en rendant opérationnel le Carnet Numérique du Logement, qui permettra de coordonner dans le temps l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment tout en permettant un travail sur les usages, notamment par le suivi des consommations d'énergie.

Pour maximiser les économies d'énergies, une meilleure connaissance du parc est nécessaire : elle passe par un accès aux données des acteurs pertinents

LUCIOLE se félicite que l’accessibilité des données aux acteurs qui font la rénovation soit au cœur du plan de rénovation. La mise en place d’un observatoire national de la rénovation énergétique ou la numérisation prochaine du diagnostic de performance énergétique marque un pas important vers une connaissance accrue de la consommation énergétique du parc de bâtiment, tant résidentiels que tertiaires.

En effet, la transmission, le recueil et l’analyse des données sont complémentaires à la politique ambitieuse de rénovation énergétique du Gouvernement. Si ces données permettent en premier lieu un travail de ciblage des bâtiments les plus énergivores, elles permettent également un contrôle actif de ces derniers en adaptant la consommation d’énergie aux besoins réels.

Cependant, pour que ces données soient exploitées de manière efficiente par les acteurs de la rénovation, Luciole rappelle qu’il est nécessaire que celles-ci soient accessibles sous format brut et via une interface de type API¹.

Les dispositifs d’incitation à la rénovation s’ouvrent enfin à l’innovation technologique

LUCIOLE ne peut que saluer la volonté du plan de rénovation de développer l’innovation, clairement accrue par rapport aux orientations de novembre sur le plan de rénovation. Le plan prévoit ainsi la mise en place d’un fonds innovation de l’ordre de 30 à 40 M€ via les certificats d’économies d’énergie afin de développer des technologies numériques au service de la rénovation énergétique.

Le dispositif de l’intracring encourage le financement d’actions ciblées, efficaces et rapides. LUCIOLE salue la mise en place de ce type de financement et souhaite aller encore plus loin en proposant la mise en œuvre d’un fonds de solidarité inter-collectivités. Ce dispositif permettrait de détecter les actions d’économies d’énergie le plus rentables à travers toute la France grâce à la collecte automatique et l’analyse de leurs données par des algorithmes. Le fond, abondé pour partie par la Caisse des Dépôts, permettrait de financer les premières actions d’économies d’énergies et de financer les suivantes grâce aux économies générées par les premières.

¹ Interface API : application programming interface



03 mai 2018

Si la rénovation énergétique conditionne tous les objectifs de la transition énergétique, il est nécessaire de ne pas penser la politique énergétique de manière cloisonnée. LUCIOLE attire l'attention sur le fait qu'une politique active de réduction des consommations de chaque bâtiment ne doit pas ainsi avoir pour conséquence de limiter les actions permettant de consommer de manière plus intelligente (développement des énergies renouvelables, autoconsommation, effacement, stockage...).

Ces technologies innovantes associées à une politique massive de rénovation énergétique permettront demain de relever le défi du consommer moins et mieux !

LUCIOLE



Activité : Courtier en gaz et en électricité pour les entreprises et collectivités
CA : 1,5 M€
Salariés : 32
Création : 2014
www.opera-energie.com



Activité : Optimisation de la consommation énergétique des bâtiments grâce à la data
CA : 1.5 M€
Salariés : 33
Création : 2014
www.deepki.com



Activité : Valorisation de chaleur fatale informatique & solutions smart building
CA : 1 M€
Salariés : 27
Création : 2010
www.qarnot.com



Activité : Efficacité énergétique pour les particuliers et les professionnels
CA : 85 M€
Salariés : 225
Création : 2008
www.ffy.fr



Activité : Efficacité énergétique & agrégateur de flexibilité
CA : 7.5 M€
Salariés : 25
Création : 2011
www.eqinov.com



Activité : Spécialiste des réseaux IoT et pilier de l'alliance LoRa
CA : 18 M€
Salariés : 160
Création : 2010
www.actility.com



Activité : Télérelève des consommations énergétiques
CA : 2,3 M€
Salariés : 10
Création : 2011
www.eveler.fr



Activité : fabricant de solutions de gestion d'énergie pour l'autoconsommation solaire
CA : 2,5 M€
Salariés : 15
Création : 2014
www.mylight-systems.com



Activité : Solution de gestion des énergies
CA : 3,5 M€
Salariés : 35
Création : 2012
www.monabee.fr



Activité : Optimisation de la consommation d'énergie des bâtiments
CA : NC
Salariés : 10
Création : 2015
www.beebryte.com



Activité : Solutions de Management de l'énergie
CA : 350k€
Salariés : 5
Création : 2014
www.mcma-solutions.com